Envoyé en préfecture le 24/03/2025
Reçu en préfecture le 24/03/2025
Publié le 24/03/2025
ID : 059-200041960-20250324-BC_2025_008-DE

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION BC_2025_008

OBJET :

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

TOURISME

Demande de subventions auprès de la Région Hauts-de-France, et du Département du Nord, pour la remise en état du circuit de randonnée de MONS-EN-PEVELE, inscrit au PDIPR

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants présents : 29

Procurations : 5

Nombre de votants : 34

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept mars à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 10 mars 2025, conformément à la loi.

Présents :
Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, José DUHAMEL, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :
Didier DALLOY, procuration à Jean-Louis DAUCHY
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Cathy POIDEVIN, procuration à Anne WAUQUIER
Régis BUE, procuration à Bernadette SION

Absents excusés :
Arnaud HOTTIN, Patrick LEMAIRE, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

Envoyé en préfecture le 24/03/2025
Reçu en préfecture le 24/03/2025
Publié le 24/03/2025
ID : 059-200041960-20250324-BC_2025_008-DE

TOURISME

Demande de subventions auprès de la Région Hauts-de-France, et du Département du Nord, pour la remise en état du circuit de randonnée de MONS-EN-PEVELE, inscrit au PDIPR

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020_115 du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la compétence supplémentaire d'intérêt communautaire « *création, aménagement et entretien de la voirie* »,

Considérant que les circuits de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) sont reconnus d'intérêt communautaire,

Considérant la détérioration d'une partie du circuit de randonnée de Mons-en-Pévèle, inscrit au PDIPR, due aux pluies exceptionnelles survenues dans la nuit du 31 juillet au 1er août 2024,

Considérant que les travaux seront sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 28 janvier 2025.

Suite aux inondations et coulées de boue survenues la nuit du 31 juillet au 1er août 2024, la commune de Mons-en-Pévèle a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Des dégradations ont été identifiées sur le circuit de randonnée de Mons-en-Pévèle inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) et le GR 121b.

Le tunage bois menant au Hameau de Martinval, mis en place en 2019, dans l'objectif de retenir les terres du talus en partie haute du circuit de randonnée a cédé, entraînant un effondrement des terres sur le chemin.
Des travaux doivent donc être réalisés pour remettre en état le talus et le chemin piétonnier.

Les travaux, assurés sous la maîtrise d'ouvrage de l'intercommunalité, peuvent faire l'objet d'un financement de la Région Hauts-de-France dans le cadre d'une subvention au titre du fonds régional inondations et tempêtes, et également faire l'objet d'un financement du Département du Nord dans le cadre d'une subvention d'équipement.

Le coût prévisionnel des travaux est de 9 715 euros HT, le plan de financement est le suivant :

Envoyé en préfecture le 24/03/2025
Reçu en préfecture le 24/03/2025
Publié le 24/03/2025
ID : 059-200041960-20250324-BC_2025_008-DE

DEPENSES*		RECETTES	
Débroussaillage, broyage, reprofilage du talus, mise en place d'une toile de paillage	8 140 euros	Conseil Départemental du Nord (50%)	4 857. 50 euros
		Région Hauts-de-France (30%)	2 914. 50 euros
Remise en état chemin piétonnier	1 575 euros	Communauté de communes Pévèle Carembault (20%)	1 943 euros
TOTAL HT	**9 715 euros**	**TOTAL HT**	**9 715 euros**
TOTAL TTC	11 658 euros		

Ouï l'exposé de son Président,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 34 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 34 VOTANTS) :

- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du Département du Nord et de la Région Hauts-de-France.***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,

Michel DUPONT

Signé électroniquement par : Michel DUPONT
Date de signature : 18/03/2025
Qualité : VP RH FINANCES par délégation de SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 24/03/2025
Qualité : PRESIDENT

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**BC_2025_008**
Objet :	**Demande de subventions auprès de la Région Hauts-de-France, et du Département du Nord, pour la remise en état du circuit de randonnée de MONS-EN-PEVELE, inscrit au PDIPR**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20250324-BC_2025_008-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250324-BC_2025_008-DE-1-1_0.xml	text/xml	993 o
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2025_008.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250324-BC_2025_008-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	225.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	24 mars 2025 à 10h00min49s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	24 mars 2025 à 10h04min13s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	24 mars 2025 à 10h04min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 mars 2025 à 10h04min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 mars 2025 à 10h04min24s	Reçu par le MI le 2025-03-24